

Déterminés pour refuser de régresser !

A Chronopost, on ne peut pas dire que la pénibilité soit une vue de l'esprit : Le travail de nuit, le port de charge, le travail dans le froid ou le très froid voire dans le chaud ou trop chaud l'été, les rythmes de travail, la répétition des gestes, parfois dans des espaces de travail inadaptés et/ou dans la promiscuité.

Tout cela est facteur de risque : Accidents du travail, maladies professionnelles, incapacités, invalidités, licenciements, espérance de vie en bonne santé réduite, temps de retraite réduit.

C'est pour cela comme vous pouvez le lire chaque mois dans ce journal que l'amélioration des conditions de travail est le cheval de bataille de la CGT à Chronopost !
(lire en page 2)

C'est aussi pour cela que la CGT refuse catégoriquement le projet régressif de réforme des retraites qui est fondamentalement nocif et régressif pour les Chronopostier.e.s. *(lire en page 3)*

La CGT ne fait évidemment pas l'impasse sur un autre élément essentiel pour les salariés : Leur pouvoir d'achat ! Que ce soit sur les salaires de base, les minimums conventionnels ou sur les primes, nous agissons concrètement et nous vous en rendons compte. *(lire ci-contre)*

Soyons tous dans la rue contre le projet de réforme des retraites !

NAO 2023 :

LA CGT SERA CONSTRUCTIVE ET VIGILANTE

L'année dernière la CGT avait été force de proposition déterminante dans la construction de 2 accords permettant, notamment pour les salaires modestes, d'absorber l'inflation.

Cette année, nous avons toujours de l'inflation mais nous avons également face à nous une direction qui veut réformer ou au minimum simplifier la structure de nos rémunérations. Ils envisageraient notamment de proposer la réintégration de certains éléments de rémunération dans les salaires de base (compensation prime, ancienneté, et pourquoi pas tout ou partie de la part collective de la prime trimestrielle).

La CGT n'est pas fermée à certaines évolutions permettant de simplifier et même d'intégrer certains éléments de rémunération dans le salaire de base. **MAIS ATTENTION, cela doit se faire sans perte pour les salariés d'aujourd'hui ou de demain, car l'intégration de certains éléments de rémunération dans le salaire de base peut, à terme, signifier leur disparition, une fois rattrapé par l'inflation !**

S'agissant de la prime d'ancienneté, la direction a fait le **choix unilatéralement de la considérer pour la 1^{ère} fois comme du salaire de base** en écartant du bénéfice des augmentations de la grille conventionnelle tous les salariés qui avec leur

prime d'ancienneté additionnée à leur salaire de base, se situaient au-dessus de celles-ci.

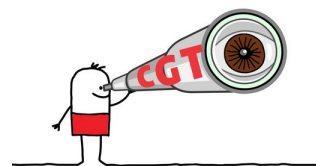
SI LA DIRECTION MAINTENAIT CE PASSAGE EN FORCE, cela signifierait en contrepartie, comme nous vous le disions le mois dernier, que la prime d'ancienneté devrait dorénavant être incluse dans l'assiette de calcul des heures sup ainsi que du 13^{ème} mois. La CGT sera vigilante sur ce point de cohérence et s'opposera à toute régression.

Par ailleurs, la Direction a fait le choix de ne pas tenir compte des augmentations conventionnelles du 1^{er} décembre en gelant abusivement l'évolution

de la prime d'ancienneté. En effet selon nos accords, la prime d'ancienneté aurait dû obligatoirement être rehaussée sur la base de la nouvelle grille.

La CGT a écrit à la direction pour demander le respect des textes. Pour que la CGT envisage une signature, il faudra au minimum que Chronopost respecte ses obligations ou qu'elle propose des dispositions alternatives au moins aussi favorables aux salariés.

A suivre



Venez vous informer!

Amélioration des conditions de travail : La CGT ne fait pas qu'en parler



Chaque mois nous vous rendons compte de nos actions. Aujourd'hui faisons un zoom sur nos visites de sites. Lorsque nous visitons un site, nous allons sur toutes les phases en jour, en nuit, dans tous les services dont les plus exposés : Manutention, food, Mèd TD, picking, distri, etc... Nous rencontrons et échangeons avec les salariés dont les managers, nous recueillons leurs ressentis. **Parfois ils nous montrent**

ce que l'on n'a pas vu, et souvent nous leur montrons ce qu'ils ne voient plus car ayant trop la tête dans le guidon ou tout simplement habitués à travailler d'une certaine façon sans réaliser qu'elle est nocive.

Toutes ces visites nous forgent une expérience et même une expertise que nous communiquons systématiquement à la direction sous la forme d'un compte-rendu détaillé afin qu'elle agisse conformément à ses responsabilités. C'est plus de 41 agences ainsi visitées par la CGT sur cette mandature 2019/2023. Lorsque la direction n'est pas au rdv ou qu'elle tarde à agir, la CGT fait intervenir des experts extérieurs comme les préventeurs de la CARSAT et/ou l'inspection du travail si nécessaire.

Mais aujourd'hui, la direction sait que nous ne lâchons pas et nous arrivons de plus en plus souvent à faire progresser les choses en bonne intelligence avec elle.

Voici quelques exemples d'avancées obtenues : Réorganisation du travail et des chambres froides, achats de matériel de manutention, extension d'agence, modification des quais ou d'autres infrastructures, dotation de protections individuelles ou d'outils supplémentaires, amélioration de l'ambiance thermique, ventilation, etc, etc : Nombreux sont les exemples de progrès bien concrets obtenus pour le quotidien des salariés. Et on continue !

RÉFORME DES RETRAITES : L'étude d'impact du gouvernement confirme que tout le monde y perd !



1 Tout le monde travaillera plus longtemps... même les carrières longues

L'étude d'impact est sans appel : tout le monde travaillera plus suite à la réforme. La situation est encore plus emblématique pour les salariés ayant commencé à travailler jeune et entrant ainsi dans le dispositif des carrières longues. Pour eux, la réforme prévoit une durée minimale de cotisation de 44 ans, contre 43 pour le reste des français, et l'étude d'impact évaluée à +8 mois la durée supplémentaire passée au travail !

2 Travailler plus pour gagner plus ? Non !

L'argument phare du gouvernement est que cet allongement du temps passé au travail doit permettre de meilleures pensions. Là encore, rien n'est moins vrai. D'abord, rappelons qu'à l'heure actuelle, 40% des femmes et 32% des hommes partent avec une carrière incomplète. Du fait du recul de l'âge de départ, il sera donc encore plus compliqué d'avoir une carrière complète. Et qui dit carrière incomplète dit pensions qui baissent.



3 Les femmes, grandes perdantes de la réforme (ou le Gouverne...Ment)

Là où l'allongement moyen du temps passé au travail est de +5 mois en moyenne pour les hommes de la génération 1972, il est de +9 mois pour les femmes ! Concrètement, jusqu'à maintenant, une femme qui peut partir à 62 ans à taux plein mais prolonge son activité jusqu'à 64 ans bénéficie d'une surcote de 10%, passant par exemple de 1600 euros à 1760 soit +160 euros par mois. Suite à la réforme, 1600 restera 1600.

La lutte contre la réforme et contre la désinformation du gouvernement continue !

A retenir :

- ▶ **Tout le monde travaillera plus longtemps avec cette réforme ; c'est confirmé par l'étude d'impact .**
- ▶ **Les gains en termes de pensions seraient soit minimes, soit inexistants.**
- ▶ **Les femmes sont les grandes perdantes de la réforme.**

TRIBUNE DE SOUTIEN AU PEUPLE IRANIEN : LA CGT SIGNE !

(extrait)

Être à la hauteur de la détermination et du courage du peuple iranien

L'issue du soulèvement en cours sera déterminante pour les peuples de la région et du monde. Il est donc de notre responsabilité, à la mesure de nos moyens, d'aider le soulèvement « Femme, Vie, Liberté » à réaliser ses aspirations émancipatrices. En effet, la machine à répression qu'est la République Islamique ne sera pas brisée sans une puissante campagne internationale et sans une mobilisation forte des opinions mondiales.



➡ Nous exigeons l'arrêt immédiat des condamnations à mort, des exécutions et l'abolition de la peine capitale.

➡ Nous exigeons la libération immédiate de l'ensemble des prisonnier.es politiques et syndicaux, des enseignant.es, des étudiant.es, des médecins, des artistes, des activistes et manifestant.es incarcéré.es, etc.

➡ Nous demandons la mise en place d'un comité international composé de juristes, de syndicalistes, de journalistes et d'ONG pour mener une

enquête indépendante sur les lieux de détentions en Iran.

➡ Nous soutenons le combat des femmes pour le droit à disposer de leur corps. Nous exigeons avec elles l'abolition de toutes les lois misogynes ainsi que l'apartheid de genre.

➡ Nous soutenons les droits fondamentaux et démocratiques des Iraniennes et Iraniens, qu'ils/elles soient Kurdes, Baloutches, Arabes, Azéris, Lors, ou Perses.

➡ Nous soutenons les travailleurs et travailleuses d'Iran dans leur lutte pour la dignité, leurs droits à se défendre par la grève ainsi que par la construction de syndicats et d'organisations politiques.

➡ Nous exigeons avec force des pays européens le gel des avoirs des plus hauts dirigeants des Gardiens de la Révolution et de la République Islamique, y compris ceux du Guide Ali Khameneï et de son entourage dont le montant total est évalué à 95 milliards de dollars. Ces fortunes acquises par le pillage des ressources, la surexploitation des salarié.es, la prédation et la corruption doivent revenir aux peuples d'Iran.

➡ A l'instar de ce qui a été fait contre les oligarques russes, nous exigeons le gel des avoirs des oligarques iranienn.es.

➡ Nous réclamons la levée du secret bancaire et commercial en France, en Europe et dans le monde pour bloquer les richesses accumulées par les dirigeants de la République Islamique, des Gardiens de la révolution et des entreprises qui



➡ Nous exigeons l'arrêt de toute collaboration industrielle, économique et diplomatique avec la République Islamique.

Signataires de cette tribune, nous réaffirmons notre soutien plein et entier à toutes celles et ceux qui luttent en Iran pour l'égalité, la justice sociale, la démocratie et contre toute forme de pouvoir autocratique et autoritaire. Nous sommes à leur côté par tous les moyens qui sont les nôtres et nous nous engageons à multiplier les initiatives de solidarité avec les peuples d'Iran. Jusqu'à la victoire de cet élan révolutionnaire irrépessible !



RÉSULTATS À CHRONOPOST DÉCEMBRE 2022

(Versus Novembre 2021 et cumul annuel 2022 versus 2021)

	Décembre		Cumul annuel	
	2022	2021	2022	2021
Chiffre d'affaires				
Production	Millions d'€	Millions d'€	Millions d'€	Millions d'€
Objets				Millions d'objets

Suite au report du CSE au 7 janvier en raison de la journée de mobilisation contre la réforme des retraites, la direction ne nous a pas encore communiqué les chiffres. Nous vous les communiquerons le 7 janvier.



CULTURE CINÉMA

ASHKAL, L'enquête de Tunis

Film de Youssef Chebbi

sortie le 25 janvier 2023

De nos jours à Tunis, au jardin de Carthage, un quartier en construction où les immeubles modernes jouxtent friches et chantiers abandonnés. Le corps d'un gardien est retrouvé calciné. Puis un deuxième corps... Deux flics enquêtent / Batal la cinquantaine et sa nièce, Fatma, la trentaine. Il traîne un passé chargé, elle a soif de liberté.

En décembre 2010, la révolution avait soulevé les plus grands espoirs d'émancipation démocratique, sociale, économique chez les Tunisiens. Douze ans après, elle reste inaboutie. C'est précisément cet entre-deux qui affleure dans Ashkal (forme, motif en arabe). Exit les clichés avec les marchés et les Tunisiens accueillants. La lumière est froide, le ciel bas. Ouvriers de la construction, femmes de ménage, famille de la haute société, entrepreneurs immobiliers, flics véreux... A travers un thriller fantastique, caerveux et enfiévré, Youssef Chebbi signe un portrait de société sous tension.



Focus sur le métier d'équipier support : La CGT leur donne la parole

On peut dire que l'agent équipier support est le "poumon de l'agence". Il est au centre de tout et vital pour les autres services, que ce soit les TG2, le TG1, les commerciaux, le service client et bien sûr pour nos clients en direct à l'accueil.

Ce métier est en constante évolution en lien avec les nouveaux services Chronopost et les évolutions technologiques. Leurs tâches sont multiples : Au contrôle retour des chauffeurs, les POI, la numérisation, le stockage/déstockage, les TRES, les TAC, le CRESA, les enquêtes, les procédures spécifiques (food, MED, relais, Vinted, avaries, ...), l'accueil du client, la gestion des taxes, l'équipier support est au four et au moulin, il est nécessairement ultra polyvalent.



Et eux qu'en disent-ils ?

Le métier d'EQS est un métier de cœur et de polyvalence. Plus de 30 tâches à savoir gérer, sans compter le nombre de process à connaître. N'oublions pas le côté humain avec un accueil client et un retour chauffeur. On nous demande d'un côté d'avoir de l'autorité et du tempérament pour faire face aux chauffeurs sous-traitants et les pénaliser au moindre faux-pas et dans le même temps on doit faire preuve de diplomatie et de courtoisie pour calmer le mécontentement voire l'agressivité d'un client à l'accueil. Le tout le plus souvent sans formation spécifique.

Avec le développement de la sous-traitance et la diversification de nos produits et services, notre métier d'équipier support a donc fortement évolué ces dernières années, tout comme le niveau de compétence requis et de responsabilité confié !

Mais quid de la reconnaissance de ces évolutions ?

Malgré une très légère augmentation de nos primes trimestrielles en 2021 (20 euros brut par trimestre soit 6,66 euros/mois !), nous sommes toujours en catégorie ouvriers/employés avec des salaires de base plus que modestes. Sans parler des impacts financiers fréquents sur une prime trimestrielle collective dont la maîtrise nous échappe souvent !

La CGT demande une meilleure reconnaissance et valorisation de cette fonction.

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :
.....

